ACADÉMIE DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE

La première campagne de demande de bourse de lycée commence le lundi 29 mai et se termine le mercredi 05 juillet 2023.

La campagne de bourse de printemps ne concerne pas les lycéens déjà boursiers.

La bourse de lycée est destinée **aux élèves qui seront scolarisés au lycée en septembre 2023.**
Ces bourses peuvent vous aider à faire face à des frais de restauration et de scolarité de vos enfants.

Le simulateur de bourse au lycée permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2022. Il affiche une estimation personnalisée du montant de bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

Lien pour accéder au simulateur de bourse à compter du 29 mai 2023 :

https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html

Le **numéro fiscal du demandeur** mentionné sur tout document fiscal (ancien avis d'imposition, l'Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR), déclaration en ligne…)

Le téléservice :

Pour effectuer la demande de bourse en ligne, vous aurez besoin du numéro fiscal du demandeur (représentant légal de l'enfant qui déclare l'enfant fiscalement et socialement à sa charge.

Ce numéro est mentionné sur les documents fiscaux (ancien avis d'imposition, l'Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR), déclaration en ligne…)

Lien direct : https://educonnect.education.gouv.fr

Un téléservice sera disponible du 29 mai au 05 juillet pour déposer les demandes de bourse en ligne. Le service académique des bourses assurera la récupération des données fiscales et le traitement des dossiers de bourse dès la rentrée 2023-2024. Les notifications d'attribution ou de refus seront envoyées à partir du 25 septembre 2023.

Si votre situation familiale ne vous permet pas de déposer une demande de bourse en ligne, vous pouvez venir retirer une demande de bourse format « papier » au Service financier porte A005.
Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter l'assistante sociale du Lycée P. Mendès France :
Mme Jézequel
02 99 27 82 68
lea.jezequel@ac-rennes.fr
Le lundi et mardi de 09h15 à 16h45
Le jeudi de 09h15 à 11h30

Important : Veuillez déposer un dossier de bourse même si vous ne connaissez pas encore l'établissement d'affectation de votre enfant pour la rentrée 2023.
Si votre enfant est boursier et que vos ressources ont baissé par rapport à l'année de la première attribution, vous pourrez déposer un dossier de révision de ressources à la rentrée 2023/2024.